

Délégations au bureau

Délibération

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le **10/07/2026**

ID : 053-200077881-20260624-2026_19-DE



EXPOSE

Monsieur le Président dit que le comité syndical peut donner des délégations au bureau, à l'exception de certains sujets, en application des articles L. 5711-1 et L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Afin de faciliter le fonctionnement du Syndicat et la mise en œuvre des opérations sans avoir à mobiliser systématiquement le comité syndical, il est proposé de donner des délégations au bureau,

Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,

Donne délégation au bureau pour prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement du syndicat en matières :

- de ressources humaines,
- de conventions partenariales sans incidences financières,

Dit que le comité syndical approuvera des programmes annuels dans le cadre de l'examen des budgets primitifs, et par conséquent, donne délégation au bureau pour prendre toutes les décisions nécessaires au bon déroulement des programmes approuvés et ce, dans la limite de ce qui a été budgétisé,

Dit que si le bureau l'estime nécessaire, le dossier sera porté à l'ordre du jour du comité syndical pour information ou pour avis,

Ces délégations s'entendent hormis les décisions visées à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et hormis les attributions données par délégation du comité syndical au Président,

Le Président rendra compte des décisions du bureau au comité syndical,

Ces délégations sont accordées pour la durée du mandat,

Autorise le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire,

Vote : UNANIMITE

Abstentions : 0

Pour : 39

Contre : 0

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 10 JUIL. 2026

Affichée le 10 JUIL. 2026

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Président,

Joël RONCIN





Syndicat du Bassin de l'Oudon
 Groupe Milon – 6 rue de la Roirie
 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU
 Tél : 02.41.92.52.84
 mail : contact@bvoudon.fr
www.bvoudon.fr

L'an deux mil vingt six, le vingt quatre juin, les membres du comité syndical du Syndicat du Bassin de l'Oudon se sont réunis dans la salle d'Anjou Bleu Communauté à Segré-en-Anjou-Bleu, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président conformément aux articles L 5711-1, L5211-1, L 2121-10, L 2121-12 et L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

STRUCTURE	Nom - Prénom	Fonction	présent	votant	excusé
ANJOU BLEU COMMUNAUTE (20 titulaires + 20 suppléants)	BASQUIN Philippe	Titulaire	1	1	
	BONSERGENT Sylvain	Titulaire	1	1	
	BOULLAIS-CHALLIER Sandrine	Titulaire	1	1	
	BOULTOUREAU Magali	Titulaire			
	BOURDAIS Marie-Paule	Titulaire	1	1	
	CHAUVEAU Carine	Titulaire	1	1	
	COLAS Aurélien	Titulaire	1	1	
	DUSSEAU Loïc	Titulaire			1
	GATINEAU Régis	Titulaire	1	1	
	GAULTIER Nathalie	Titulaire	1	1	
	LAIGO-GUYOT Amélie	Titulaire	1	1	
	LARDEUX Dominique	Titulaire	1	1	
	LARDEUX Sophie	Titulaire			1
	LORENZI Mariette	Titulaire	1	1	
	MINGUET Sarah	Titulaire			1
	PATRY Aurélien	Titulaire			1
	PERROIS Christian	Titulaire	1	1	
	RONCIN Joël	Titulaire	1	1	
	ROUSSEZ Olivier	Titulaire	1	1	
	SUREAU Anita	Titulaire			
	BIANG NZIE Patrick	Suppléant	1	1	
	BELIER Denis	Suppléant			
	PORCHER Jean-Luc	Suppléant	1	1	
	DAVID Nathalie	Suppléant	1	1	
	DELBARRE Nicolas	Suppléant			1
	LUET Jean-Paul	Suppléant			
	DE PIMODAN Louis	Suppléant			
	HEULIN Pierre-Marie	Suppléant			
	BESNIER Loïc	Suppléant			1
	CHAUVEAU René	Suppléant			
	PROUST Roland	Suppléant			1
	LEROY Marc	Suppléant	1	1	
	THIERRY Jérémy	Suppléant			
	SIMON Laetitia	Suppléant			
	CAILLERE Florent	Suppléant			1
	RETIF Pascal	Suppléant			1
	LE BORGNE Jean-Claude	Suppléant			
	GUERIN Sébastien	Suppléant			
	BALLE Matthieu	Suppléant			
	MOREAU Laurence	Suppléant			

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE CRAON
(20 titulaires et 20 suppléants)

BASSARD Franck	Titulaire	1	1	
BEASSE Quentin	Titulaire			
CHESNEL Jonathan	Titulaire	1	1	
COUPEE Justine	Titulaire			1
CROSNIER Florent	Titulaire	1	1	
GAROT Rémi	Titulaire			1
GILLES Pierrick	Titulaire	1	1	
HENNEQUIN Laurent	Titulaire	1	1	
HOUELINE Gaël	Titulaire			1
HOUDMOND Laëtitia	Titulaire			
HOUTIN Jérôme	Titulaire			1
JOLLY Claude	Titulaire			
LANVIERGE Quentin	Titulaire	1	1	
LOGEAS Jean-Marie	Titulaire	1	1	
RAVARY Nicolas	Titulaire			
RENOUL Donatien	Titulaire	1	1	
ROBIN Gilles	Titulaire	1	1	
ROCHER Frédéric	Titulaire	1	1	
SABIN Jérôme	Titulaire			1
THOMAIN Laurent	Titulaire			1
FRABOUL Yannick	Suppléant	1	1	
TARDIF Frédéric	Suppléant	1	1	
DAUDIN Maxime	Suppléant			
GUESDON Eloïs	Suppléant			
RAGARU Edit	Suppléant	1	1	
MANCEAU Yannick	Suppléant			
BASLE Jérôme	Suppléant			
BEAUMONT David	Suppléant			
ROSSIGNOL Didier	Suppléant			
JONCHERAY Adrien	Suppléant			
REBILLARD Paul-Emile	Suppléant			
BAHIER Alain	Suppléant			
MILET Christophe	Suppléant			
TUSSEAU Dominique	Suppléant	1	1	
LENORMAND Antoine	Suppléant			1
PELLUAU BIANCHI Alexandre	Suppléant			
MAHE Claude	Suppléant			
POCHE Franck	Suppléant			
ROGER Steve	Suppléant			
BARREAU Anthony	Suppléant			
BUREAU Arnaud	Titulaire			1
CHAUVEY Séverine	Titulaire	1	1	
DUMONT Eric	Titulaire			
GUEUDET Arnaud	Titulaire	1	1	
REBILLARD Vincent	Titulaire	1	1	
THUIA Bruno	Titulaire	1	1	
TARDIF Benoît	Suppléant			
CRUBLEAU Pascal	Suppléant			
VIGNAIS Vincent	Suppléant			1
VAILLANT Véronique	Suppléant			
PRUDHOMME Patrick	Suppléant			
BOIVIN Jean-Benoît	Suppléant			

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES
VALLEES DU HAUT ANJOU
(6 titulaires + 6 suppléants)

LAVAL AGGLOMERATION (2 titulaires + 2 suppléants)	FOURNIER Jean-Baptiste	Titulaire			1
	PAILLARD Vincent	Titulaire	1	1	
	HEMON Céline	Suppléant			
	BEDOUET Léo	Suppléant			
VITRÉ COMMUNAUTE (1 titulaire + 1 suppléant)	BIZEUL Claude	Titulaire			
	DE LA VERGNE Aude	Suppléant			
ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE (1 titulaire + 1 suppléant)	BOURNICHE Jean-Pierre	Titulaire			1
	EDWARDES Alexandre	Suppléant			
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT DERVAL (1 titulaire + 1 suppléant)	POTIER Hubert	Titulaire			1
	JARRET Guillaume	Suppléant	1	1	
PEUTON (1 titulaire + 1 suppléant)	SABIN Catherine	Titulaire	1	1	
	BONNIER Julien	Suppléant			1

Les délégués présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du comité syndical.

Monsieur Philippe BASQUIN, a été nommé secrétaire de séance pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de délégués	en exercice	présents	votants	Excusés
Délégués titulaires	52	30	30	14
Délégués suppléants	52	9	9	8
nombre total de délégués	104	39	39	22

La liste des délibérations votées lors de la séance du 24 juin 2026 a été affichée au centre administratif de Craon le 01/07/2026, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le **10/07/2026**



ID : 053-200077881-20260624-2026_19-DE